



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse du prix de de l'électricité

Question au Gouvernement n° 2014

Texte de la question

HAUSSE DU PRIX DE DE L'ÉLECTRICITÉ

M. le président. La parole est à M. Sébastien Chenu.

M. Sébastien Chenu. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Au lendemain des élections européennes, le Gouvernement réserve de douloureuses surprises aux Français : après leur avoir opportunément caché de nombreux plans sociaux, il a décidé que serait appliquée dès le 1er juin une hausse brutale du prix de l'électricité de 5,9 %. La gueule de bois des Français se poursuivra, puisqu'une nouvelle augmentation du prix de l'électricité est annoncée pour le 1er août prochain.

Ces énièmes hausses de tarifs vont toucher de plein fouet les classes moyennes et les ménages les plus modestes qui font déjà face à un prix record du carburant.

Le coût très élevé de l'énergie et son augmentation brutale suscitent une grande émotion dans les circonscriptions les plus populaires. Pour y répondre, le Gouvernement s'est contenté d'augmenter de 50 euros le chèque énergie, alors que cette flambée des prix pèsera en moyenne près de 100 euros dans le budget des ménages se chauffant à l'électricité.

Il s'agit de la dixième hausse en dix ans ! Pourtant, on nous avait promis que l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité permettrait une baisse significative des tarifs.

Dans les médias, le président-directeur général du groupe Électricité de France – EDF – et vous-même, monsieur le ministre, ne semblez pas assumer cette hausse brutale dont vous vous renvoyez la responsabilité. Quand l'un de vous justifie cette flambée des prix par des taxes trop importantes, l'autre dénonce des coûts salariaux trop élevés et les tarifs spéciaux dont bénéficient les agents d'EDF.

Il a été donné tout pouvoir de décider de l'évolution des prix de l'électricité à une commission, et le Gouvernement en est réduit à accepter, impuissant, ces hausses et à les appliquer piteusement !

Encore une fois, nous subissons l'idéologie imposée par l'Union européenne, qui fait de l'ouverture à la concurrence l'unique stratégie de la politique économique. Ainsi, le bilan de l'ouverture à la sacro-sainte concurrence que vénère Bruxelles a été l'augmentation de 50 % en dix ans du tarif de l'électricité et, pour EDF, jadis fleuron industriel de notre pays, la perte de 3 millions de clients.

Vous qui êtes des experts économiques, comment expliquez-vous que l'ouverture à la concurrence du marché

de l'électricité ait eu pour seuls effets des augmentations de prix pour les consommateurs et, pour EDF, la perte de millions de clients ? Et comment justifiez-vous le fait que vous fragilisez constamment les Français en prenant de telles décisions ? (*Applaudissements parmi les députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Fabien Di Filippo. Et des taxes !

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Vous savez très bien que rien n'a été caché, aucun sujet n'ayant été plus souvent abordé depuis six mois que les tarifs de l'électricité !

L'hiver dernier, nous avons refusé d'appliquer une hausse des tarifs qui serait intervenue au moment où les Français consomment le plus d'électricité pour se chauffer.

M. Sébastien Jumel. Cela ne change rien au problème !

M. François de Rugy, ministre d'État. Nous avons annoncé en décembre un gel des tarifs que nous avons appliqué.

À la fin de l'année dernière, nous avons annoncé la hausse du chèque énergie, que vous semblez balayer d'un revers de main ! Je peux vous assurer que les 5,5 millions de Français qui ont reçu ce chèque énergie ont été heureux d'en avoir bénéficié ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*

– *Exclamations sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*)

Pendant le week-end de Pâques, j'ai rencontré des Français qui m'ont présenté ce chèque en me disant : « Merci d'alléger la facture d'électricité de ceux qui, comme nous, ont une petite retraite ou un petit salaire ». (*Mêmes mouvements.*)

Vous pouvez ricaner ! Toujours est-il que, pour ces personnes, recevoir jusqu'à 270 euros de chèque énergie a sérieusement allégé leur facture d'électricité.

M. Christian Hutin. Merci, François de Rugy !

M. François de Rugy, ministre d'État. Nous n'en resterons pas là puisque, comme je l'ai annoncé, nous allons modifier un mode de calcul qui n'a pas changé durant les dix années où se sont succédé les précédents gouvernements. Nous le modifierons dans la cadre du projet de loi énergie actuellement examiné par la commission du développement durable et qui sera présenté dans l'hémicycle d'ici à la fin du mois de juin.

Les Français peuvent par ailleurs comparer les prix grâce au médiateur national de l'énergie, qui est une autorité publique indépendante. En se rendant sur le site internet energie-info.fr, chacun peut comparer les tarifs des différentes offres, dont celles d'EDF car EDF propose aussi des prix moins chers, hors des tarifs réglementés. Nous sommes évidemment attachés à maîtriser les dépenses d'énergie des Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Christian Hutin. Merci, Père Noël !

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2014

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire
Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 juin 2019](#)